

MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS

BEPECASER

ÉPREUVE DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

19 mai 2010

Question 1

- A – Les panonceaux sont répartis en onze catégories.
- B – Les panneaux d'obligation sont de forme circulaire sur fond bleu avec une bordure rouge entourée d'un listel blanc.
- C – Les signaux lumineux d'intersection s'allument de façon cyclique dans l'ordre suivant : vert-jaune-rouge-vert.

Question 2

- A – Le conducteur d'un véhicule automobile doit réduire sa vitesse dans les sections de routes étroites ou encombrées ou bordées d'habitation.
- B – Le défaut de maîtrise de la vitesse constitue une infraction de 3^{ème} classe.
- C – Le défaut de maîtrise de la vitesse fait l'objet d'un retrait d'un point sur le permis de conduire.

Question 3

Un stage de sensibilisation à la sécurité routière destiné aux conducteurs responsables d'infractions :

- A – à une durée de 16 heures minimales sur deux jours consécutifs ou non ;
- B – à une durée de 16 heures minimales sur deux jours consécutifs ;
- C – permet une nouvelle reconstitution de points uniquement si celle-ci intervient au terme d'un délai de deux ans à compter de la reconstitution précédente.

Question 4

Il ressort du bilan 2008 de la sécurité routière en France que :

- A – environ 21% des accidents de la route concernent un véhicule seul sans piéton ;
- B – la nuit représente moins de 10% du trafic ;
- C – plus de 50% des accidents de la route se sont produits par temps de pluie.

Question 5

Parmi les équipements ci-dessous, quels sont les éléments qui concernent la sécurité passive :

- A – les appuis-tête ;
- B – les coussins gonflables (airbag) ;
- C – les feux de brouillard ;
- D – les freins ;
- E – la ceinture de sécurité.

Question 6

Rouler sans s'arrêter pendant plus de trois heures entraîne :

- A – une augmentation de la pression des pneumatiques ;
- B – une diminution de la pression des pneumatiques ;
- C – aucune incidence sur la pression des pneumatiques.

Question 7

A – Lorsqu'elles empruntent la chaussée, les personnes poussant à la main un cycle doivent circuler près du bord droit de la chaussée dans le sens de leur marche.

B – Hors agglomération, les conducteurs et les passagers de cycles doivent porter un gilet de haute visibilité conforme à la réglementation la nuit ou le jour où la visibilité est insuffisante.

C – Sauf indications contraires, les conducteurs de cycle peuvent circuler sur les aires piétonnes sous réserve de ne pas occasionner de gêne aux piétons et de circuler à l'allure au pas.

D – Les conducteurs de cycle peuvent rouler à plus de deux de front sur la chaussée.

Question 8

A – La nuit, l'usage des feux de route est interdit à l'arrêt ou en stationnement.

B – Hors agglomération, l'usage de l'avertisseur sonore n'est autorisé qu'en cas de danger immédiat.

C – De jour, les cyclomoteurs doivent circuler avec le ou leurs feux de croisement allumés.

Question 9

Selon le guide pour la formation des automobilistes, dans une relation pédagogique l'incompréhension est provoquée par :

- A – un défaut de codage ;
- B – par un défaut de décodage ;
- C – la mise en place de message en retour (feed-back).

Question 10

Le programme national de formation à la conduite a retenu, pour le libellé des objectifs pédagogiques, le terme « être capable de » pour une approche :

- A – de type pragmatique ;
- B – de type cognitif ;
- C – en terme d'attitude ;
- D – plus globale.

Question 11

Que signifie le sigle P.D.A.S.R. :

- A – Programme départemental d'actions de sécurité routière ;
- B – Programme départemental d'action des services de la route ;
- C – Plan départemental d'actions de sécurité routière.

Question 12

Le Conseil National de la Sécurité Routière est chargé :

- A – de mettre en œuvre la politique de sécurité routière au plan national ;
- B – d'assurer la coordination entre les différents ministères concernés par la sécurité routière ;
- C – de formuler au gouvernement des propositions en faveur de la sécurité routière.

Question 13

- A – les pistons compriment uniquement l'air dans les cylindres d'un moteur diesel.
- B – les pistons compriment de l'air et du gas-oil dans les cylindres d'un moteur diesel.

Question 14

Dans un véhicule automobile, que désigne le « carter » ? :

- A – le filtre à huile ;
- B – le réservoir d'huile ;
- C – la crépine du filtre à huile.

Question 15

- A – Tout conducteur est tenu de céder le passage aux piétons circulant dans une zone de rencontre.
- B – Tout conducteur s'apprêtant à quitter une route sur sa gauche peut différemment serrer la droite ou la gauche de sa voie avant de s'engager à gauche.
- C – Tout conducteur s'apprêtant à quitter une route sur sa droite doit céder le passage aux cycles et aux cyclomoteurs circulant dans les deux sens sur les pistes cyclables qui traversent la chaussée sur laquelle il va s'engager.

Question 16

Un conducteur, hors période probatoire, est sanctionné pour des infractions au code de la route pour la première fois. Il commet simultanément deux infractions, l'une pour non respect d'un signal de «stop» et l'autre pour non port de la ceinture de sécurité. Il s'acquitte de son amende.

Dans le mois qui suit la reconnaissance de l'infraction, il suit un stage de sensibilisation à la sécurité routière.

A l'issue du stage, le capital points de son permis de conduire sera de :

- A – 5 points ;
- B – 6 points ;
- C – 8 points ;
- D – 9 points ;
- E – 12 points.

Question 17

Parmi les situations suivantes, laquelle ou lesquelles donne lieu de plein droit à une réduction de deux points du permis de conduire ? :

- A – la mise en circulation d'un véhicule équipé de pneumatiques dont les sculptures ne sont plus apparentes ;
- B – l'usage d'un téléphone tenu en main par le conducteur d'un véhicule en circulation ;
- C – le franchissement d'une ligne continue ;
- D – l'arrêt ou le stationnement gênant ;
- E – le non respect de la distance de sécurité vis à vis du véhicule situé devant.

Question 18

Les médecins des commissions médicales primaires pour la délivrance ou le maintien du permis de conduire sont désignés :

- A – par arrêté préfectoral ;
- B – pour une durée de trois ans.

L'activité des médecins agréés de ces commissions ne peut se prolonger :

- C – au-delà de l'âge de soixante ans ;
- D – au-delà de l'âge de soixante-cinq ans ;
- E – au-delà de l'âge de soixante-dix ans.

Question 19

A – Les méthodes expositives sont centrées sur le rôle du formateur.

B – La méthode interrogative ne facilite pas l'évaluation.

C – La méthode démonstrative fait plus appel à la mémoire visuelle qu'à la mémoire auditive.

D – Les méthodes de la découverte sont centrées sur l'activité de l'élève.

Question 20

Selon le guide pour la formation des automobilistes, guider c'est :

- A – accompagner en montrant le chemin ;
- B – diriger un objet inanimé ;
- C – mettre sur la voie.

Question 21

Selon le bilan de la sécurité routière en France, il ressort que :

- A – Les infractions concernant la vitesse progressent de plus de 12%.
- B – Près de 70% des condamnations prononcées en 2007 pour des délits et des contraventions de 5ème classe sanctionnent des infractions à la sécurité routière.

Question 22

Dans le cas d'un freinage brusque, le corps est projeté vers l'avant de l'habitacle sous l'effet de :

- A – l'énergie cinétique ;
- B – l'énergie cinématique ;
- C – la force centrifuge.

Question 23

L'ouverture et la fermeture des soupapes d'un moteur sont commandées par :

- A – l'arbre à cames ;
- B – l'arbre intermédiaire ;
- C – l'arbre de transmission.

Question 24

A – En cas de visibilité inférieure à 50 mètres, la vitesse maximale est abaissée à 50km/heure uniquement sur le réseau routier.

B – Hors agglomération, en cas de pluie, la vitesse maximale est abaissée à 80km/heure sur les routes limitées à 90 km/heure.

C – Sur autoroute, la vitesse est limitée à 90 km/heure pour tous les véhicules dont le poids total autorisé en charge est supérieur à 3,5 tonnes.

Question 25

- A – Une voie verte est une voie réservée à la circulation des cyclomoteurs.
- B – En agglomération, une zone de rencontre constitue une zone affectée à la circulation de tous les usagers.
- C – Sur les zones de rencontre, sauf indications contraires, les cyclistes peuvent circuler dans les deux sens de circulation.

Question 26

Le Préfet peut suspendre l'agrément permettant d'exploiter un établissement d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière :

- A – en cas de non demande de renouvellement de l'agrément dans le délai et la forme fixés par arrêté ;
- B – en cas de cessation définitive d'activité déclarée par le titulaire de l'agrément ;
- C – en cas de non respect de l'obligation d'établir un contrat écrit entre l'établissement et l'élève ;
- D – pour une durée maximale de six mois.

Question 27

- A - Toute rupture du contrat de travail quels qu'en soient l'auteur et le motif donne lieu à l'établissement d'un certificat de travail tenu à la disposition du salarié.
- B – Les temps de trajet à partir du domicile du salarié pour se rendre sur le lieu de travail sont comptabilisés comme du temps de travail effectif.
- C – Chaque salarié dispose d'un temps de repos hebdomadaire de 36 heures consécutives au minimum, incluant le dimanche.

Question 28

- A – Les droits au titre du droit individuel à la formation sont plafonnés à 20 heures par an.
- B – L'employeur doit obligatoirement informer ses salariés, en début d'année, de leurs droits acquis et disponibles au titre des droits individuels à la formation.
- C – Le droit individuel à la formation ne s'applique pas aux salariés à temps partiel.

Question 29

La catégorie B du permis de conduire autorise également la conduite des véhicules suivants :

- A – un quadricycle léger à moteur ;
- B – un quadricycle lourd à moteur ;
- C – un véhicule automobile dont le poids total autorisé en charge est de 3,5 tonnes et attelé d'une remorque dont le poids total autorisé en charge est de 850 kilogrammes.

Question 30

Tout conducteur impliqué dans un accident corporel de la circulation est soumis à des épreuves :

- A – de dépistage de l'imprégnation alcoolique par l'air expiré ;
- B – de dépistage en vue d'établir si cette personne a fait usage de substances ou plantes classées comme stupéfiants ;
- C – le fait de refuser de se soumettre au dépistage de l'imprégnation alcoolique est puni d'un an d'emprisonnement.

Question 31

Un conducteur, responsable d'un accident de la circulation sous l'empire d'un état alcoolique, est blessé :

- A – il sera indemnisé pour ses dommages corporels au titre de la garantie «conducteur» ;
- B – les dégâts causés à son véhicule seront pris en charge au titre de la garantie «tout risque» ;
- C – son contrat d'assurance peut être résilié avant sa date d'expiration normale.

Question 32

Est poursuivi pour délit en récidive, tout conducteur d'un véhicule à moteur qui dépasse la vitesse maximale autorisée de 50 km/heure ou plus, alors qu'il a déjà été condamné définitivement :

- A – pour circulation à 80 km/heure en agglomération limitée à 50 km/heure ;
- B – pour circulation à 170 km/heure sur une autoroute limitée à 130 km/heure ;
- C – pour la même infraction depuis un an au plus.

Question 33

Un candidat ayant réussi l'épreuve théorique du permis de conduire conserve le bénéfice de cette épreuve :

- A – pour cinq épreuves pratiques maximum ;
- B – pendant une durée de deux ans maximum ;
- C – pendant une durée de trois ans maximum.

Question 34

La distance de sécurité entre deux véhicules automobiles qui se suivent doit correspondre à la distance parcourue par le second véhicule pendant un délai d'au moins deux secondes :

- A – vrai ;
- B – faux.

Le fait de contrevenir à l'obligation de maintenir une distance de sécurité suffisante expose le conducteur à :

- C – une amende prévue pour les contraventions de la 4ème classe ;
- D – une suspension du permis de conduire pour une durée de trois ans au plus ;
- E – une réduction de plein droit de quatre points sur le permis de conduire.

Question 35

A – Lors d'une séquence de formation théorique collective, l'animateur peut influencer sur les attitudes uniquement si cette séquence est suivie par une séquence de formation pratique.

B – Les discussions de groupe sont un moyen efficace pour influencer sur les attitudes.

C – Plus les élèves sont actifs, plus l'enseignement est efficace.

Question 36

A – La consommation de substances psychoactives modifie l'activité mentale, les sensations, le comportement.

B – Une consommation quotidienne d'alcool au-delà de 2 à 3 verres par jour n'augmente pas le risque de maladie.

C – Une personne est dépendante aux drogues quand elle ne peut se passer de consommer, sous peine de souffrances physiques et/ou psychiques.

Question 37

Sur les routes à forte déclivité, si le croisement s'avère difficile :

- A – le véhicule montant doit s'arrêter le premier ;
- B – le véhicule descendant doit s'arrêter le premier.

Sur les routes à forte déclivité, si le croisement s'avère impossible sans que l'un des deux véhicules ne doivent effectuer une marche arrière, cette obligation s'impose :

- C – au véhicule le plus léger ;
- D – au véhicule le plus lourd.

Question 38

A – Tout conducteur qui vient d'effectuer un dépassement par la gauche doit revenir sur sa droite sans provoquer le ralentissement du véhicule dépassé.

B – Le dépassement s'effectue dans tous les cas par la gauche.

C – Tout conducteur qui veut entreprendre un dépassement doit avertir de son intention l'usager qu'il veut dépasser.

D – Tout dépassement est interdit aux traversées de voies ferrées non munies de barrières ou de demi-barrières.

Question 39

Le fait de conduire un véhicule automobile sans avoir souscrit un contrat d'assurance responsabilité civile pour le véhicule expose le conducteur à :

- A – une amende prévue pour une contravention de 4^{ème} classe ;
- B – la mise en fourrière du véhicule ;
- C – une annulation du permis de conduire.

Question 40

L'autorisation d'enseigner, à titre onéreux, la conduite automobile et la sécurité routière ne peut être délivrée aux personnes :

- A – titulaires du permis de conduire dont le délai probatoire n'est pas expiré ;
- B – condamnées pour conduite sous l'influence de substances classées comme stupéfiants ;
- C – condamnées pour conduite sous l'empire d'un état alcoolique ;
- D – âgées de vingt et un ans.